



Une gérante qui ne croit plus en l'application des lois

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 20 avril 2009

Depuis que j'ai fait remarqué que des collègues laissaient fumer dans leur établissements auprès de votre asso, j'ai remarqué que beaucoup de personnes soulevaient le même problème.

De mon coté, refusant de porter plainte pour les mêmes raisons que beaucoup (devenir un paria), j'ai réussi après moult démarches auprès de personnalités (élus), a obtenir qu'un courrier du préfet soit envoyé aux gendarmeries du canton leur rappelant leur devoir !

Un contrôle, et après on fait comme d'ab !! bref rien n'a changé et on ferme toujours les yeux parce que cela dérange l'opinion même des agents avaient une autre réponse que la plainte ?

Une gérante qui ne croit plus en l'application des lois

Réponse :

Sans partager votre analyse qui vous fait craindre qu'en protégeant votre commerce vous puissiez être considérée comme un paria, nous comprenons cependant vos réticences à agir.

Si vous possédez des copies des différents échanges de courriers, faites nous les parvenir. Au vu de ces documents, si nous jugeons que la mission de contrôle des agents de l'état a été volontairement négligée, DNF ira jusqu'au bout des actions nécessaires pour obtenir le respect de la loi.